Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 3 novembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**23 octobre 2025**	
Date d'affichage	**23 octobre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**23**
	Votants	**29**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Arnaud BELLOUARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Pascal ESNOUF, Martine LHERMENIER, Stéphanie MARIE, Sonia CANTELOUP et Jean-Paul GAUCHARD.
Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Arnaud BELLOUARD.
Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Sonia CANTELOUP.

N° 2025-093 – BUDGET PRINCIPAL – VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ARTICLES D'UN MÊME CHAPITRE

Dans le cadre de l'exécution budgétaire, il peut s'avérer nécessaire de procéder à des ajustements entre les crédits inscrits à certains articles d'un même chapitre, afin de tenir compte des évolutions en cours d'exercice.

Ces ajustements, appelés virements de crédits, consistent à transférer des crédits inutilisés ou sous-consommés d'un article vers un autre article du même chapitre présentant un besoin accru.

Ce mécanisme, autorisé par le Code général des collectivités territoriales, permet de maintenir une gestion rigoureuse et équilibrée du budget communal sans en modifier l'enveloppe globale. Il convient donc, pour les mettre en œuvre, d'adopter une délibération spécifique validant ces transferts.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
VU les articles L2311-1 et suivants du CGCT relatifs aux budgets des Communes ;
VU l'article L2312-2 du CGCT qui autorise l'organe délibérant à procéder, par délibération, à des virements de crédits entre articles d'un même chapitre ;
VU la délibération 2025-017 en date du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025 ;
VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 29 octobre 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster certains crédits budgétaires au sein de chapitres existants, afin de répondre aux besoins réels de gestion de la Ville ;

CONSIDERANT que ces ajustements ne modifient ni l'équilibre global du budget, ni le montant des autorisations de programme éventuellement ouvertes ;

CONSIDERANT que ces virements sont rendus nécessaires par :

- Une sous-consommation de crédits sur certains articles ;
- Une consommation supérieure aux prévisions sur d'autres articles du même chapitre, liée notamment à des aléas survenus en cours d'année, des évolutions des prix et des réajustements de besoins ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

AUTORISE les virements de crédits suivants entre articles d'un même chapitre du budget principal de l'exercice 2025, sans modification du montant total du chapitre concerné :

Section de fonctionnement - Dépenses					
Chapitres	**Articles**	**Libellés**	**Montant BP 2025 voté**	**Montant virements de crédits**	**Nouveaux montants**
011	60622	Carburants	21 000 €	+ 4 000 €	25 000 €
	60628	Autres fournitures non stockées	9 500 €	+ 1 100 €	10 600 €
	61358	Autres - Locations mobilières autres que matériel roulant	98 688 €	- 28 700 €	69 988 €
	61558	Autres biens mobiliers - Entretien et réparations sur biens mobiliers autre que matériel roulant	40 300 €	- 15 000 €	25 300 €
	6161	Multirisques	108 600 €	+ 5 500 €	114 100 €
	62268	Autres honoraires, conseils, …	25 000 €	+ 5 400 €	30 400 €
	6236	Catalogues et imprimés	700 €	+ 300 €	1 000 €
	6248	Divers - Autres transports de biens et transports collectifs	1 250 €	+ 4 000 €	5 250 €
	6262	Frais de télécommunications	59 000 €	+ 10 000 €	69 000 €
	6281	Concours divers (cotisations…)	5 765 €	+ 1 800 €	7 565 €
	6282	Frais de gardiennage	800 €	+ 150 €	950 €
	62875	Aux communes membres du GFP	7 000 €	+ 6 000 €	13 000 €
	63513	Autres impôts locaux	0 €	+ 5 450 €	5 450 €
		Sous-total virements – chapitre 011		**0 €**	
012	6218	Autre personnel extérieur	3 700 €	- 500 €	3 200 €
	6331	Versement mobilité	84 511,19 €	- 3 950 €	80 561,19 €
	6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion	75 218,20 €	- 3 000 €	72 218,20 €
	64111	Rémunération principale (titulaires)	2 644 060,69 €	- 181 000 €	2 463 060,69 €
	64112	Supplément familial de traitement et indemnités de résidence	52 525,05 €	- 4 000 €	48 525,05 €
	64113	NBI - Nouvelle bonification indiciaire	14 865,29 €	- 1 000 €	13 865,29 €
	64116	Indemnités de licenciement	0 €	+ 50 €	50 €
	64118	Autres indemnités	477 556,31 €	- 76 450 €	401 106,31 €
	64131	Rémunérations (non titulaires)	1 233 373,29 €	+116 000 €	1 349 373,29 €
	64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	43 760,69 €	- 6 000 €	37 760,69 €
	64138	Primes et autres indemnités	317 969,68 €	- 53 350 €	264 619,68 €
	642	Indemnités de jury soumises à cotisations sociales	0 €	+ 700 €	700 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	936 311,18 €	+ 4 000 €	940 311,18 €
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	155 000 €	+ 183 350 €	+ 338 350 €
	6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	0 €	+ 4 150 €	4 150 €
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0 €	+ 17 000 €	17 000 €
	64731	Allocations chômage versées directement	7 018 €	- 2 500 €	4 518 €
	6475	Médecine du travail, pharmacie	30 829,72 €	+ 6 500 €	37 329,72 €
		Sous-total virements – chapitre 012		**0 €**	
65	65314	Cotisations de sécurité sociale – part patronale	18 000 €	+ 2 000 €	20 000 €

	65741	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé - à destination des ménages (entendre par là les familles)	6 000 €	+ 180 300 €	186 300 €
	65742	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé - *à destination des entreprises et associations*	0 €	+ 78 000 €	78 000 €
	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé - *à destination des autres personnes de droit privé*	305 000 €	- 258 300 €	46 700 €
	65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	1 500 €	+ 2 000 €	3 500 €
	65818	Autres - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires - autres que les droits d'utilisation, informatique en nuage	0 €	+ 60 000 €	60 000 €
	65883	Déficits sur opérations de gestion	0 €	+ 200 €	200 €
	65888	Autres - Charges diverses de gestion courante autres qu'hébergements et restaurations scolaires, DMTO, déficits sur opérations de gestion, pertes de change sur créance et dettes non financières	1 297 834,44 €	- 64 200 €	1 233 634,44 €
Sous-total virements – chapitre 65				**0 €**	

Section d'investissement - Dépenses					
Chapitres	**Articles**	**Libellés**	**Montant BP 2025 voté**	**Montant virements de crédits**	**Nouveaux montants**
16	1641	Emprunts en euros	635 000 €	- 151 963,47 €	483 036,53 €
	16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0 €	+ 151 963,47 €	151 963,47 €
Sous-total virements – chapitre 16				**0 €**	
204	20421	Subvention d'équipements aux personnes de droits privé en Biens mobiliers, matériel et études	0 €	+ 2 500 €	2 500 €
	20422	Subvention d'équipements aux personnes de droits privé en bâtiments et installations	45 500 €	- 2 500 €	43 000 €
Sous-total virements – chapitre 204				**0 €**	
21	21312	Bâtiments scolaires	0 €	+ 30 000 €	30 000 €
	21318	Autres bâtiments publics	336 895,70 €	- 116 500 €	220 395,70 €
	2152	Installations de voirie	0 €	+ 1 000 €	1 000 €
	21534	Réseaux d'électrification	343 836 €	+ 120 000 €	463 836 €
	217578	Autre matériel technique	0 €	+ 1 000 €	1 000 €
	21828	Autres matériels de transport	310 000 €	- 130 500 €	179 500 €
	21838	Autre matériel informatique	58 876,85 €	+ 20 000 €	78 876,85 €
	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 814,64 €	+ 25 000 €	27 814,64 €
	2188	Autres - Immobilisations corporelles autres que matériel de transport, matériel informatique, matériel de bureau et mobilier, matériel de téléphonie, cheptel, etc.	118 243,35 €	+ 50 000 €	168 243,35 €
Sous-total virements – chapitre 21				**0 €**	

23	2313	Constructions	2 861 232,74 €	- 4 500 €	2 856 732,74 €
	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0 €	+ 4 500 €	4 500 €
		Sous-total virements – chapitre 23		**0 €**	

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 3 novembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 5/11/2025

Affichée le : 5/11/2025

Acte à classer

2025-093

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-11-05T09-43-31.00 (MI265052420)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251105-2025-093-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget principal - Virements de crédits entre articles d'un même chapitre

Date de décision : 05/11/2025

CERTIFIÉ

Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-093.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **05/11/25 à 08:54**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **05/11/25 à 09:43**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **05/11/25 à 09:47**	